

المملكة المغربية
وزارة الثقافة والتواصل

Royaume du Maroc
Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication



WCAA
-
WOMEN CONTEMPORARY ARTISTS OF AFRICA
Résidence Artistique + Exposition



تحت الرعاية السامية لصاحب الجلالة الملك محمد السادس
ⵏⵔⵉⵎⵎⵉⵔ ⵙⵉⵎⵎⵉⵔ ⵉⵏ ⵏⵓⵎⵎⵉⵔ ⵙⵉⵎⵎⵉⵔ
SOUS LE HAUT PATRONAGE DE SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI

Dans le cadre de :
عاصمة الثقافة الإفريقية 2023
CAPITALE AFRICAINE DE LA CULTURE 2023

WCAA
WOMEN CONTEMPORARY ARTISTS OF AFRICA
ART CONTEMPORAIN D'AFRIQUE AU FÉMININ PLURIEL
RÉSIDENCE ARTISTIQUE EXPOSITION INTERNATIONALE D'ART CONTEMPORAIN D'AFRIQUE






Femmes Artistes Contemporaines D'Afrique Et Diaspora
Artistes Confirmées

Résidence Artistique
Février 2023

+

Exposition Internationale D'Art Contemporain
1-14 Mars 2023

À Bab Rouah, Rabat Capitale Africaine De La Culture RCAC





APPEL À CANDIDATURES

Dossier de candidature complet à envoyer par e-mail à l'adresse :

Association.arkane@gmail.com

Avant le 25 Janvier 2023 (minuit)

PRISE EN CHARGE

Vol A/R

Accès à la résidence : Hébergement + Restauration collective

Accès aux ateliers de création multidisciplinaires

Support logistique

Montage de l'Exposition

Vernissage

Support de communication



WCAA - WOMEN CONTEMPORARY ARTISTS OF AFRICA RABAT CAPITALE AFRICAINE DE LA CULTURE (RCAC)



Rend Hommage À La Femme Artiste Africaine

WCAA « Women Contemporary Artists Of Africa » s'inscrit dans la programmation de « Rabat Capitale Africaine De La Culture » RCAC 2022-2023, pour rendre hommage à la Femme africaine à travers l'art et les artistes femmes d'Afrique et de sa diaspora.

« Rabat Capitale Africaine De La Culture » réserve un intérêt fort à la création artistique contemporaine féminine et rend un hommage à la Femme artiste africaine. 15 À 20 artistes femmes, venues d'Afrique et Diaspora participeront à l'exposition avec des œuvres d'Art contemporain qu'elles auront réalisées durant la résidence.

L'appel convie les artistes contemporaines d'expérience, professionnelles, créatives, à personnalité singulière et épanouie. L'appel à participation s'adresse aux femmes artistes plasticiennes contemporaines expérimentées, africaines et/ou d'origine africaine, résidentes dans un pays d'Afrique et/ou issues de la diaspora, résidentes du continent et/ou hors du continent d'Afrique (voir en annexe pays desservis en vols réguliers par la Royal Air Maroc).

L'exposition sera organisée à Rabat au cœur de la prestigieuse galerie « Bab Rouah ». L'exposition proposera un voyage au cœur de la création féminine africaine. Elle représentera une vitrine authentique mettant en lumière la création artistique contemporaine d'Afrique conjugée au féminin pluriel.

La galerie Bab Rouah à Rabat est un élément du patrimoine chargé d'histoire. Y exposer les œuvres d'artistes venues représenter leurs visions inspirées, porte une valeur symbolique.

L'exposition sera précédée d'une résidence artistique qui réunira des femmes venues des régions d'Afrique et de la diaspora africaine.

La résidence, permettra aux artistes de créer des œuvres inédites particulièrement inspirées pour cette édition spéciale qui fête Rabat Capitale Africaine de la Culture 2022-2023.

En outre, le commissariat d'exposition de WCAA pourrait également conférer une dimension culturelle, pédagogique et éducative à la production.

Au-delà de la dimension artistique du projet, WCAA ambitionne de revêtir une dimension étudiée qui se veut un éclairage sur la métamorphose de nos propres sociétés ; qui nous interroge sur les fondements de notre monde, de notre justice et de nos démocraties ; ce, en dialogue avec les femmes du monde entier.



WCAA « WOMEN CONTEMPORARY ARTISTS OF AFRICA » est un évènement créé pour **RCAC « RABAT CAPITALE AFRICAINE DE LA CULTURE »**.

WCAA est dédié à l'art contemporain au féminin pluriel. Il a pour intention de constituer un espace privilégié de rencontre, d'échange, de création et de dialogue entre artistes femmes contemporaines d'Afrique et de la diaspora africaine.

Pour atteindre les objectifs de cet évènement, des phases de réalisations sont programmées :

- Appel à participation des femmes artistes du continent et diaspora.
Deadline 25 Janvier 2023
- Une sélection rigoureuse de 15 à 20 artistes participantes par le comité de sélection.
- Une résidence artistique collective et immersive au Maroc.
10j deuxième quinzaine Février 2023
- Des ateliers de création thématiques encadrés. Mise à disposition du matériel.
10j deuxième quinzaine Février 2023
- Une exposition exceptionnelle, ouverte aux publics, à la galerie de Bab Rouah à Rabat dans le cadre de la programmation de « Rabat Capitale Africaine de la Culture ».
1-14 Mars 2023
- Un vernissage et une rencontre thématique entre les artistes et les publics au cœur de la galerie Bab Rouah. 1^{er} Mars (à confirmer)
- L'édition d'un catalogue de l'exposition.
- Multiples diffusions (rédactions et audiovisuel via divers supports)



ORGANISATION

Association ARKANE

Créée au Maroc, à Casablanca en 2009, l'association ARKANE œuvre pour la promotion de l'art et la sauvegarde du patrimoine.

Chaque année, plusieurs événements artistiques sont organisés par l'association Arkane : expositions internationales d'art contemporain, conférences, forums, débats, ateliers artistiques multidisciplinaires, performances in situ, divers animations culturelles et scènes publiques.

L'Association Arkane réserve un intérêt particulier au continent Africain et à la diaspora Africaine. Depuis la création de l'association Arkane en 2009, près de trois cent cinquante artistes plasticiens de toutes nationalités confondues ont été accueillis en résidence et / ou ont exposé avec l'association.

Pour chacune de ses éditions, l'association ARKANE réserve un intérêt particulier à la sélection des artistes. L'objectif est de rassembler en communauté les professionnels et les talents prometteurs, stimuler leur créativité et donner de la visibilité à la création contemporaine.



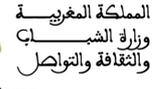
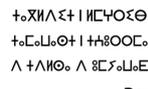
<https://www.association-arkane.website>

L'organisation s'efforce de promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes en intégrant leurs combats dans ses programmes. À ce titre, l'art, la culture et l'éducation permettent de transmettre la valeur essentielle de l'égalité des genres : ils constituent un levier pour faire respecter les droits fondamentaux des femmes et mettre en lumière leur place centrale dans toutes les sociétés.

L'art, la culture et l'éducation ont un rôle déterminant à jouer puisqu'ils permettent une mise en lumière et une meilleure compréhension de l'histoire, des fonctions culturelles, sociales, politiques et économiques et des conditions de vie spécifiques des femmes dans les sociétés.

Il est transparent que le projet WCAA poursuit précisément cet objectif. La plateforme met en lumière les femmes africaines et/ou d'ascendance africaine. Cette sélection tient à montrer que, de tout temps, les femmes se sont illustrées dans l'histoire du continent dans des domaines aussi divers que l'art, la politique, la diplomatie, la résistance, la défense des droits des femmes, ou la protection de l'environnement.

Ainsi éclairer les « fresques » protéiformes des femmes artistes d'Afrique et diaspora, mettra fraîchement en exergue cet héritage et invitera à poursuivre la recherche sur le rôle des femmes dans l'histoire africaine au profit du collectif.



Royaume du Maroc
Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication



ATELIERS

Des ateliers de création agencés autour des thématiques instruites devront permettre aux artistes résidentes d'échanger leurs expériences, de travailler en compositions, de s'inspirer mutuellement et de créer des œuvres inédites.

La résidence est un espace privilégié de création, de rencontre, d'échange et de dialogue entre les artistes. À chacune d'exprimer sa personnalité et son inspiration. Ce moment de partage artistique génère des liens forts entre artistes. C'est un moment d'union autour de la création artistique et une occasion supplétive de se mobiliser pour la condition des femmes et réécrire collectivement l'histoire de la Femme d'Afrique.

Cette rencontre physique et spirituelle entre des artistes de différentes sensibilités et originaires de différents pays d'Afrique et diaspora devra stimuler la création d'œuvres nouvelles et porteuses de messages forts.



THEMATIQUES

L'ART CONTEMPORAIN AU FÉMININ PLURIEL

WOMEN CONTEMPORARY ARTISTS OF AFRICA WCAA est un évènement créé à l'occasion de RABAT CAPITALE AFRICAINE DE LA CULTURE RCAC. Ce projet est dédié à l'art contemporain au féminin pluriel. Il devra constituer un espace privilégié de rencontre, d'échange, de création et de dialogue entre artistes femmes contemporaines d'Afrique et de la diaspora africaine.

L'art contemporain compte un nombre saisissant d'artistes femmes. Aujourd'hui, elles sont nombreuses à s'exprimer et à s'imposer sur la scène internationale.

REGARDS CROISÉS SUR LA CRÉATION ENGAGÉE DES FEMMES EN AFRIQUE

Les femmes artistes participent résolument à la narration de leurs sociétés.

Sans forcément verser dans les revendications féministes, la mobilisation des femmes artistes contribue à ouvrir un espace militant en faveur d'un statut renouvelé des femmes et de leurs droits au féminin pluriel.

Les femmes sont les nourricières du continent. Elles sont le fer de lance contribuant à son développement. Sortir des rôles du passé, appeler à la liberté, participer à la construction et à l'émancipation de la société, s'opposer aux violences faites aux femmes, lutter pour le respect des droits civiques, pour l'égalité, pour l'accès à l'éducation... ; ce sont là de véritables combats de la Femme, qui, progressivement, gagnent du terrain et s'imposent.

À travers leur art les femmes artistes africaines participent vigoureusement aux luttes sociales. La créativité de la Femme artiste contemporaine d'Afrique accompagne les dynamiques évolutives indispensables à la mutation des conditions des femmes dans le monde.

FEMMES DANS LES LÉGENDES DE L'AFRIQUE

Le projet WCAA ambitionne d'orienter, d'adapter et d'inscrire une sélection de contenus artistiques qui auront été créés pendant l'évènement et de les destiner à l'enseignement collectif ; ce, afin d'améliorer la connaissance des publics africains et internationaux sur un volet encore méconnu de l'histoire du continent africain.

L'édition 2023 de WCAA attachera un volet particulier de sa programmation à l'exploration des figures féminines ayant marqué l'histoire et les légendes de l'Afrique et de sa diaspora, de l'antiquité à nos jours.

CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature devra inclure :

- **Le formulaire de candidature** complété
- **La photo d'Identité** numérique de l'artiste en haute définition
- **Un curriculum vitae**, comportant la formation de l'artiste, son parcours professionnel, ses expériences, l'historique de ses expositions (2 pages maximum, format Word ou PDF).
- **Un court texte de présentation** de la pratique de l'artiste mettant en évidence la cohérence de son propos et de ses œuvres avec l'évènement et ses thématiques : (2 pages maximum, format Word ou PDF).
- **Une sélection de visuels** des œuvres de l'artiste (5 visuels d'œuvres maximum en Haute définition, format JPEG).
Les visuels devront être en couleurs, en bonne définition, légendés en précisant les titres, dimensions, matériaux et la technique.
- **Projets d'œuvres pour WCAA -WOMEN CONTEMPORARY ARTISTS OF AFRICA**
2 Projets minimum + liste des matériaux et fournitures nécessaires à la réalisation
->Les grandes lignes seulement
- Dossiers de candidature complets à envoyer par e-mail à l'adresse :
Association.arkane@gmail.com avant le **25 Janvier 2023**

- **Attentes artistiques :**
 - La cohérence de la proposition de l'artiste avec les thématiques de l'évènement
 - Les interprétations présentées.
 - L'esthétique de la pratique de l'artiste.
 - L'originalité des œuvres et leur inscription dans la contemporanéité.
 - La maîtrise des techniques mises en œuvre et la qualité de réalisation.

Annnonce des candidates retenues :

- Seules les candidates qui auront retenu l'attention du comité recevront une réponse fin Janvier, par e-mail, relative à leur pré-sélection pour une éventuelle participation à

WCAA -WOMEN CONTEMPORARY ARTISTS OF AFRICA

Résidence deuxième quinzaine de Février 2023

+

Vernissage début Mars 2023

Exposition 1- 14 Mars 2023

CANDIDATURE - RÈGLEMENT :

Article 1 : Date et thèmes

- La résidence WCAA -WOMEN CONTEMPORARY ARTISTS OF AFRICA se tiendra deuxième quinzaine de février 2023
- Suivie de l'Exposition WCAA -WOMEN CONTEMPORARY ARTISTS OF AFRICA se tiendra du 1 au 14 Mars 2023 – Vernissage début Mars 2023
- Les thématiques sont :
 - WCAA WOMEN CONTEMPORARY ARTISTS OF AFRICA
 - RABAT CAPITALE AFRICAINE DE LA CULTURE (RCAC) REND HOMMAGE À LA FEMME ARTISTE AFRICAINE
 - L'ART CONTEMPORAIN FÉMININ PLURIEL
 - REGARDS CROISÉS SUR LA CRÉATION ENGAGÉE DES FEMMES EN AFRIQUE
 - FEMMES DANS LES LÉGENDES DE L'AFRIQUE

Article 2 : l'appel à candidature

- L'appel à participation s'adresse aux femmes artistes plasticiennes contemporaines expérimentées, africaines et/ou d'origine africaine, résidentes dans un pays d'Afrique et/ou issues de la diaspora, résidentes du continent et/ou hors du continent d'Afrique (voir en annexe pays desservis en vols réguliers par la Royal Air Maroc + pays nécessitant Visa).
- L'appel à candidature s'adresse aux artistes confirmées, femmes du continent et/ou diaspora ayant une pratique professionnelle de peinture (Minimum 5 années de pratique).
- Un dossier de candidature complet doit être envoyé, comportant le formulaire de candidature dûment complété, le Curriculum Vitae résumant le parcours artistique du candidat, un court texte de présentation de la pratique artistique ainsi que les visuels des œuvres avec légende (5 visuels maximum, en haute définition).
- Projets d'œuvres pour WCAA (2 Projets minimum + liste des matériaux et fournitures nécessaires à la réalisation).
- Le dossier de candidature complet doit nécessairement être envoyé avant le deadline du **25 Janvier 2023** par e-mail à l'adresse **association.arkane@gmail.com**.
 - Désigner l'objet du mail comme suit :
WCAA candidature - pays d'origine - pays de départ (vol) - nom de l'artiste
- Le candidat devra être l'auteur des œuvres originales présentées, fruit de son travail individuel. Toute copie ou contrefaçon est interdite.
- Toutes les candidatures doivent être accompagnées des pièces nécessaires demandées.

Article 3 : Sélection des candidats

- Les sélections sont basées
 - sur le travail personnel de l'artiste effectué au cours des 5 dernières années (parcours, expositions, participations, catalogue, portfolio, photos, curriculum vitae, dossier de presse...etc),
 - sur la qualité de son projet de travail et sa cohérence avec les attentes, le programme et les thématiques du projet WCAA.
- La décision relative à la sélection des artistes reste à l'entière discrétion du comité de sélection. Ce dernier étudie chaque demande et sélectionne de manière autonome les participantes qui accéderont à la résidence.
- Les candidatures reçues seront examinées par le Comité de sélection. 15 artistes à 20 artistes seront sélectionnées avec l'objectif de réaliser chacune des œuvres caractéristiques pour WCAA WOMEN CONTEMPORARY ARTISTS OF AFRICA.
- Les artistes retenues seront informées individuellement par e-mail.
- Le choix du Comité de sélection sera définitif.
- Les artistes sélectionnées devront approuver et signer une convention générale qui leur sera soumise avant leur intégration au projet.
- Les artistes retenues seront tenues d'assurer une présence, du sérieux et de l'engagement durant leur incubation.
- Les dates de résidence seront à définir d'un commun accord entre les organisateurs et l'artiste.
- Le vol a/r, l'hébergement, la restauration collective et le matériel de création collectif seront pris en charges par l'association pour la période de résidence.

Article 4 : Résidence artistique

- Il est prévu que la résidence artistique s'effectue pour une durée de 10 jours avant l'ouverture de l'Exposition WCAA WOMEN CONTEMPORARY ARTISTS OF AFRICA.
- Les artistes participantes à la résidence s'engagent à soumettre, en amont, leurs projets au comité de sélection en considération des thématiques du projet. (Minimum deux projets d'ouvrage).
- Les artistes sont priées de soumettre, en amont, la liste des matières, outils, matériaux et fournitures nécessaires à leur création.
- Les artistes admises en résidence s'engagent à être présentes et entièrement investies durant la période de résidence qui a été convenue.
- Elles s'engagent à établir un planning prévisionnel de réalisation pour leurs créations et à s'organiser de sorte à ce que leurs projets artistiques soient achevés à la fin de la période convenue, afin que les travaux puissent être consignés pour l'exposition WCAA.
- Les artistes participantes à la résidence s'engagent à respecter le budget moyen mesuré pour la production de leurs œuvres en ateliers.
- À consignation de l'œuvre, l'artiste veillera à préciser :

Photo(s) HD de l'œuvre(s)

Titre(s) de l'œuvre(s) - Légende : Technique(s) - Dimensions – Date

Authenticité de l'œuvre

Divers : Texte narratif - Conseil de conservation/exposition de l'œuvre...etc

Article 5 : Lieux d'exposition

- Les œuvres de WCAA WOMEN CONTEMPORARY ARTISTS OF AFRICA seront exposées à la galerie BAB ROUAH à Rabat dans le cadre de RABAT CAPITALE AFRICAINE DE LA CULTURE, organisé sous le Haut Patronage de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, conduit par le Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication en partenariat avec l'Association ARKANE.

Article 6 : Transport des œuvres

- Le transport des œuvres au lieu d'exposition sera coordonné par l'organisation

Article 7 : Communication

- Les organisateurs assureront la communication de l'évènement et des artistes exposées par tous moyens à leur convenance.
- L'association concevra les supports de communication.
- Dans le cadre du projet WCAA, afin de promouvoir les activités de l'artiste et sa création, la direction du projet et les organismes partenaires officiels du projet pourront utiliser de plein droit, l'image de l'artiste et de ses œuvres réalisées en résidence dans le cadre du projet WCAA à des fin promotionnelles et/ou pédagogiques. .

Article 10 : Assurance, Responsabilité

- L'Association prend les précautions d'usage vis-à-vis des œuvres créées, mais ne saurait engager sa responsabilité pour tous dommages.
- L'organisation ne pourra être tenue responsable des pertes, vols, dégradations, préjudices matériels et moraux consécutifs aux dommages causés qui pourraient se produire sur les œuvres exposées ou accidents divers.
- Si l'évènement en totalité, ou en partie, devait être annulé en raison de force majeure ou pour toute cause indépendante de la volonté des organisateurs, les participants l'entendront sans épreuve.
- Chaque artiste reste libre de souscrire une assurance personnelle garantissant ses effets et sa personne durant son séjour et renonce expressément à tout recours contre l'organisateur et ses partenaires.
- Une assurance multirisque et la couverture médicale et de santé sont essentiels et devront donc être présentées par l'artiste avant l'accès à la résidence. Tout cas de santé spécifique devra être signalé.



المملكة المغربية
وزارة الشباب
والثقافة والتواصل



المملكة المغربية
وزارة الشباب
والثقافة والتواصل

Royaume du Maroc
Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication



PRISES EN CHARGE PAR L'ORGANISATEUR

- Vol A/R pris en charge

NB : en cas de non-présentation à l'enregistrement du vol « no show », ou de modification du vol à l'initiative du bénéficiaire, la réédition du vol et/ou le supplément sera à la charge de l'artiste.

- Accès à la résidence : Hébergement, Restauration collective
- Accès aux ateliers de création multidisciplinaires : Mise à disposition du matériel, matières et accessoires nécessaires à la création (matériel collectif, sous réserve d'outils, fournitures et matériaux disponibles.)
- Support logistique
- Montage de l'Exposition
- Vernissage
- Support de communication



+٠٧١١٤٦١ ١٢٤٧٠٤٥
+٠٤٤٤٠٥٠١ ١١٨٥٥٥٠
٨ +٨١١٥٠ ٨ ٨٤٦٠٤٥٤



المملكة المغربية
وزارة الشباب
والثقافة والتواصل

Royaume du Maroc
Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication



BULLETIN DE CANDIDATURE

à retourner avec les contenus du dossier avant le **25 janvier 2023**

Mme

NOM _____ Prénom _____

Nom d'artiste _____

Nationalité _____

Copie + N° de passeport _____

Date de naissance JJ/MM/AAAA : _____

Lieu de Naissance : _____

Adresse _____

Code Postal _____

Ville de résidence _____

Tel fixe _____

Tel portable _____

E-mail _____

Site web _____

Réseaux sociaux _____

Avez-vous besoin d'un Visa pour le séjour au Maroc ? _____

Ville de Départ (pour les réservations vols) _____

État de Santé _____

- Allergies éventuelles (alimentaires, médicamenteuses), antécédents médicaux, médicaments utilisés, autorisations médicales si nécessaire _____
- Nom et Contact de la Personne à joindre en cas d'urgence _____

Participation :

Est disponible pour réaliser une résidence (œuvre à produire in situ pour l'exposition)

D'une durée de : _____

Du _____ ... Février 2023 (choix parmi deuxième quinzaine de Février)

Au _____ ... Mars 2023 (choix parmi première semaine de Mars)



المملكة المغربية
وزارة الشباب
والثقافة والتواصل



المملكة المغربية
وزارة الشباب
والثقافة والتواصل

Royaume du Maroc
Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication



Matériaux utilisés :

Peinture : _____

Autre(s) : _____

Technique(s) : _____

Dimensions d'usage : _____

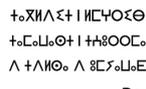
Je soussigné(e) : _____

Confirme avoir lu, pris connaissance et accepté les modalités et conditions stipulées dans le
présent document et m'engage à les respecter.

Fait à : _____

Date : _____

Signature : _____



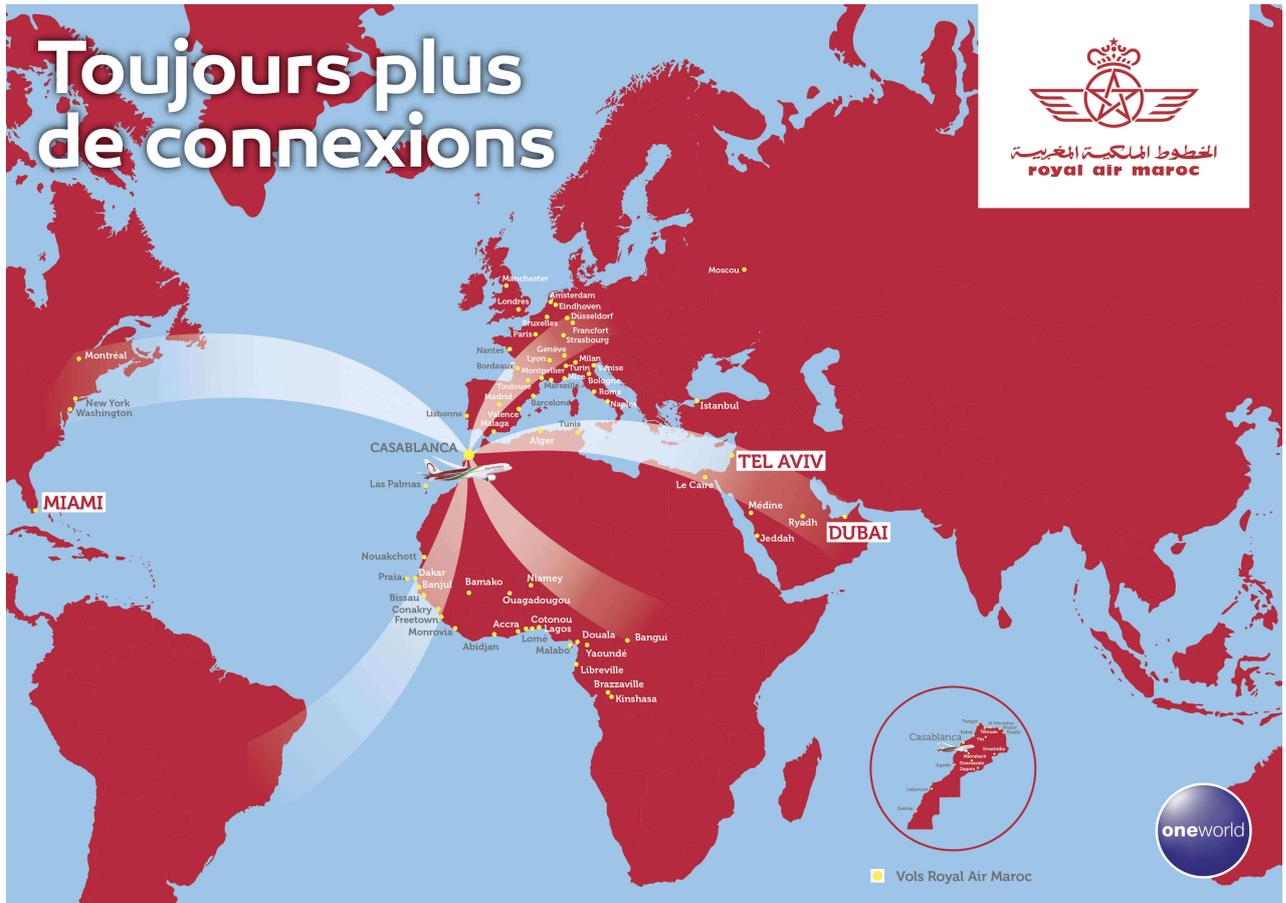
المملكة المغربية
وزارة الشباب
والثقافة والتواصل

Royaume du Maroc
Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication



ANNEXE

Réseau - Royal Air Maroc Afrique + Diaspora Internationale



Réseau - Royal Air Maroc Afrique

- Côte d'Ivoire : Abidjan
- Ghana : Accra
- Algérie : Alger
- Mali : Bamako
- République centrafricaine : Bangui
- Gambie : Banjul
- Guinée-Bissau : Bissau
- République du Congo : Brazzaville
- Guinée : Conakry
- Bénin : Cotonou
- Sénégal : Dakar
- Cameroun : Douala
- Cameroun : Yaoundé
- Sierra Leone : Freetown
- République démocratique du Congo : Kinshasa
- Nigeria : Lagos
- Égypte : Le Caire
- Gabon : Libreville
- Togo : Lomé
- Angola : Luanda
- Guinée équatoriale : Malabo
- Libéria : Monrovia
- Niger : Niamey
- Tchad : Njamena
- Mauritanie : Nouakchott
- Burkina Faso : Ouagadougou
- République du Congo : Point-Noire
- Cap-Vert : Praia
- Tunisie : Tunis

Liste des pays dont les ressortissants sont dispensés du visa d'entrée au Maroc

- Algérie
- Mali (Besoin d'une AEVM)
- Niger
- Burkina-Faso
- Côte d'Ivoire
- Congo (Brazzaville) (Besoin d'une AEVM)
- Sénégal
- Gabon
- Tunisie
- Guinée (Conakry) (Besoin d'une AEVM)
- Togo



+٠٧١١٤٦١١٢٤٧٠٤٠
+٠٤٤٤٠٠٠٠٠٠٠٠٠٠٠٠
٨ +٨١١٠٠ ٨ ٨٤٤٤٠٠٠٠٠٠



المملكة المغربية
وزارة الشباب
والثقافة والتواصل

Royaume du Maroc
Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication



ARKANE

Association pour la Promotion de l'Art et la Sauvegarde du Patrimoine

<https://www.association-arkane.website>

Association.arkane@gmail.com

<https://www.association-arkane.website/appele-a-projet-open-call-for-artists/>